
**CONCOURS COMMUN D'INTERNAT EN CLINIQUE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE
DES ECOLES NATIONALES VETERINAIRES FRANCAISES**

**BILAN DU CONCOURS DE RECRUTEMENT
ANNEE 2019**

1. NOMBRE DE PLACES OUVERTES EN 2019	3
2. INFORMATION PUBLICITE	
3. CALENDRIER DES EPREUVES	4
4. JURY	
4.1. Proposition du jury par les établissements	
4.2. Composition du jury	
5. CANDIDATS	
5.1. Nombre de candidats	
5.2. Origine de formation	5
5.3. Site de présentation de l'épreuve théorique informatisée	6
5.4. Choix de l'école de formation	
6. RESULTATS	
6.1. Aspect quantitatif	
6.1.1. Effectifs en fonction des différentes phases du concours.	
6.1.2. Notation	
6.1.3. Moyenne par épreuve	7
6.2. Aspect qualitatif	
6.2.1. Rang de classement et école d'obtention du doctorat vétérinaire en fonction de l'école d'affectation de l'interne.	
6.2.2. Taux de brassage des diplômés	8
6.2.3. Evénements modificatifs post affectation et confirmation d'inscription	
7. COMMENTAIRES	9
8. CONCLUSION	9

Internat en Clinique des animaux de compagnie



Écoles nationales vétérinaires de France



CHUV – CLINIQUE – ENSEIGNEMENT – RECHERCHE

Une formation généraliste de haut niveau fondée sur une pratique clinique au sein des Centres Hospitalo-Universitaires Vétérinaires (CHUV) des écoles nationales vétérinaires de France reconnues par des dispositifs d'accréditation internationaux

L'Internat des ENVF : Un diplôme d'État de lisibilité internationale et reconnu par l'EBVS.

Une formation de troisième cycle universitaire diplômante destinée à des Docteurs Vétérinaires.

Choisir l'Internat d'une ENVF : bénéficier de la recherche, de l'innovation scientifique et de l'enseignement supérieur universitaires

- approfondir les connaissances ;
- améliorer le niveau de compétences techniques ;
- développer le sens critique ;
- acquérir des compétences en rédaction scientifique en langues française et anglaise ;
- aguerrir aux présentations orales ;
- apprendre à travailler en équipe ;
- ouvrir à l'international ;
- préparer à l'insertion professionnelle de haut niveau ;
- offrir un tremplin à la spécialisation.

L'Internat une formation clinique généraliste complète et variée



L'Internat est une formation d'un an, à plein temps, qui repose sur des stages cliniques de plusieurs semaines dans les différents secteurs et services spécialisés des CHUV des ENVF. Les domaines et spécialités couverts par la formation d'Internat sont vastes, diversifiés et conformes aux spécialités reconnues par les Collèges Européens : médecine interne, chirurgie, reproduction, urgences et soins intensifs, anesthésie, imagerie médicale (radiologie, échographie, scanner et IRM), médecines de spécialités (cardiologie, comportement, dermatologie, neurologie, oncologie, ophtalmologie, ...), médecine et chirurgie des nouveaux animaux de compagnie (NAC).



Une pédagogie interactive

- travaux personnels encadrés : séminaires et cas cliniques ;
- ateliers de gestes techniques ;
- conférences internationales communes aux quatre Écoles ;
- techniques innovantes : salles de simulations et mannequins.

Un encadrement par des enseignants et praticiens hospitaliers spécialistes reconnus par les Collèges Européens et/ou les DESV Français dans toutes les disciplines.

Un tutorat personnalisé : chaque interne est accompagné par un enseignant tuteur.

Des évaluations individuelles et validées par les écoles nationales vétérinaires de France et le Ministère de l'Agriculture : chaque interne est évalué. Un diplôme d'ancien interne des ENVF

1 semaine par an est dédiée à une activité externalisée personnalisée

Partenariats

Un contact étroit avec le monde professionnel : L'AFVAC soutient l'Internat des écoles en organisant un concours de cas cliniques lors de son congrès national annuel.



Date et durée de la formation

La date exacte de début de chaque programme est indiquée sur les sites web des établissements. Du 1er septembre au 31 juillet - 12 mois à plein temps



Rémunération

Les internes ont le statut d'étudiant et un contrat de travail avec une rémunération de 20% du SMIC

Les internes, en tant qu'étudiants, sont éligibles aux bourses sur critères sociaux. Le descriptif de chaque programme est disponible sur le site web de chaque ENVF (Maisons-Alfort : www.vet-alfort.fr; Lyon : www.vetagro-sup.fr; Nantes : www.oniris-nantes.fr; Toulouse : www.envt.fr)

Modalités de recrutement

Dépôt des candidatures (en décembre de l'année précédente)
Examen des dossiers
Épreuve théorique informatisée
Épreuve d'entretien oral avec le jury

Renseignements

Responsable National
Pr Francis FIENI
francis.fieni@oniris-nantes.fr



Secrétariat du concours commun d'admission de l'Internat AC
Centre Hospitalier Universitaire Vétérinaire, Oniris, France
Site de la Chantrerie
CS 40706 - 44307 Nantes Cedex 03
Tel : +33 (0)2 40 68 77 14
Fax : +33 (0)2 40 68 77 48
Courriel : annie.alliot@oniris-nantes.fr
www.oniris-nantes.fr

AFVAC : Association Française des Vétérinaires pour Animaux de Compagnie
EBVS : European Board of Veterinary Specialists
ENVF : écoles nationales vétérinaires de France



1. NOMBRE DE PLACES OUVERTES EN 2019

Ecole	Places / établissement
ENVA	20
VetAgro Sup	18
Oniris	16
ENVT	16
Total	70

2. INFORMATION PUBLICITE

La publicité de l'ouverture du concours de recrutement se réalise par voie de courrier et de site web.

2.1. Courrier

Une lettre d'information accompagnée d'un livret (cf page 2) a été adressée par le secrétariat du concours aux différentes universités européennes, au cours du dernier trimestre 2018.

2.2. Site Web

Chaque site web des ENV possède une page de présentation des modalités pédagogiques de son internat. En fin de page, les modalités de concours et d'inscription à celui-ci sont identifiées par un lien qui renvoie à une page spécifique du Concours commun, hébergé sur le site web d'Oniris (<http://www.oniris-nantes.fr/etudier-a-oniris/les-formations-veterinaires/concours-commun-internat-animaux-de-compagnie/>).

3. CALENDRIER DES EPREUVES

Date limite de dépôt du dossier de candidature	Lundi 17 décembre 2018
Date limite de réception des lettres de recommandation / grille d'évaluation	Mercredi 9 janvier 2019
Publication des résultats d'admissibilité (web)	Lundi 11 février 2019
Épreuve écrite d'admission	Vendredi 29 mars 2019 de 14h à 18h
Épreuve orale d'admission	Du lundi 1 au vendredi 5 avril 2019 ONIRIS
Publication des résultats d'admission (web)	Lundi 8 avril 2019
Validation du choix d'établissement proposé en fonction du rang de classement	Du mardi 9 avril 10h00 au jeudi 11 avril 2019 à 23h00
Clôture des choix en fonction du classement	Jeudi 11 avril 2019 à 18h00
Publication des inscriptions par établissement	Mercredi 17 avril 2019
Début de formation	Septembre 2019
Inscription définitive des candidats non docteur vétérinaire lors de l'inscription	Mercredi 31 octobre 2019

4. JURY

4.1. Proposition du jury par les établissements

	Membres titulaires	Membres suppléants
ENVA	MANASSERO Mathieu	BEN CHEKROUN Ghia
VetAgro Sup	GOY THOLLOT Isabelle	ROSSET Emilie
Oniris	FIENI Francis	DRUT Amandine
ENVT	AUMANN Marcel	PRESENTI Charline
Professionnels	BOSSY Hervé	JANCON Ghislaine

4.2. Composition du jury

MANASSERO Mathieu, AUMANN Marcel, FIENI Francis, GOY THOLLOT Isabelle, BOSSY Hervé

Président du jury : FIENI Francis

5. CANDIDATS

5.1. Nombre de candidats

Cent vingt-quatre dossiers complets ont été déposés.

5.2. Origine de formation des candidats

Pays	École Vétérinaire	Nombre	Pourcentage
FRANCE	ENVA	24	28,9 %
	VetAgro Sup	18	21,6 %
	Oniris	25	30,1 %
	ENVV	16	19,2 %
Total FRANCE		83	66,9 %

BELGIQUE	Liège	14	11,3 %
ESPAGNE	Valence	1	7,2 %
	Madrid	7	
	Saragosse	1	
SUISSE	Berne	1	
ROYAUME UNI	Édinbourg	1	0,78 %
ITALIE	Sassari	1	0,78 %
ROUMANIE	Cluj	1	0,78 %
REPUBLIQUE TCHEQUE	Brno	1	0,78 %
Total EUROPE hors France		28	22,5 %

LIBAN	Dekwaneh	3	2,4 %
TUNISIE	Sidi Thabet	4	3,1 %
MAROC	Rabat	4	3,1 %
SENEGAL	Dakar	1	0,78 %
BRESIL	Curitina	1	0,78 %
TOTAL Hors EUROPE		13	10,4 %

5.3. Site de présentation de l'épreuve théorique informatisée

Centre d'examen	Nombre	Pourcentage
ENVA	35	28 %
VetAgro Sup	23	18 %
Oniris	35	28 %
ENVT	18	14 %
Liège	10	8 %
Campus France Brésil	1	1 %
Madrid	2	2 %
Total	124	100 %

5.4. Choix de l'école de formation

Choix de l'école de formation	1 ^{er} Choix	2 ^{ème} Choix	3 ^{ème} Choix	4 ^{ème} Choix
ENVA	40	33	30	21
VetAgro Sup	37	48	27	12
Oniris	24	16	29	55
ENVT	23	27	38	36

6. RESULTATS

6.1. Aspect quantitatif

6.1.1. Effectifs en fonction des différentes phases du concours.

Stade d'admission	Nombre	Pourcentage
Admissibilité	124	100 %
Présent à l'écrit	106	85 %
Présent à l'oral	104	84 %
Admission en liste principale	70	56 %
Admission en liste complémentaire	28	23 %
Non admis	6	5 %

6.1.2. Notation

	Rang	Moyenne /20
Premier admis en liste principale	1	14,66
Dernier admis en liste principale	70	11,76
Premier admis en liste complémentaire	71	11,70
Dernier admis en liste complémentaire	110	10,00

6.1.3. Moyenne par épreuve

Épreuves	Coefficient	Médiane/20	Moyenne /20
Dossier	1	8,82	10,36
Contrôle de connaissance	2	12,02	13,09
Entretien	2	14,45	13,28

6.2. Aspect qualitatif

6.2.1. Rang de classement à l'issue du concours et école d'obtention du doctorat vétérinaire en fonction de l'école d'affectation de l'interne au 17 avril 2019.

ECOLE NATIONALE VETERINAIRE D'ALFORT		VETAGRO SUP	
Rang	Ecole de Formation	Rang	Ecole de Formation
1	TOULOUSE	2	VETAGRO SUP
3	ALFORT	5	VETAGRO SUP
4	ALFORT	8	VETAGRO SUP
6	VETAGRO SUP	10	VETAGRO SUP
7	ALFORT	14	VETAGRO SUP
11	ALFORT	16	VETAGRO SUP
12	ALFORT	20	ALFORT
18	ALFORT	24	VETAGRO SUP
19	ALFORT	25	VETAGRO SUP
21	ALFORT	28	VETAGRO SUP
27	ALFORT	30	VETAGRO SUP
29	ALFORT	37	TOULOUSE
34	VETAGRO SUP	40	BRO (République tchèque)
43	TOULOUSE	47	ONIRIS
48	ALFORT	53	VETAGRO SUP
49	ALFORT	62	VETAGRO SUP
50	ALFORT	64	VETAGRO SUP
51	NANTES	68	SIDI THABET (Tunisie)
54	TOULOUSE		
58	SIDI THABET (Tunisie)		

ONIRIS		ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE TOULOUSE	
Rang	Ecole de Formation	Rang	Ecole de Formation
9	ONIRIS	22	VETAGRO SUP
13	ONIRIS	23	VETAGRO SUP
15	TOULOUSE	26	TOULOUSE
33	ONIRIS	35	TOULOUSE
39	ONIRIS	36	TOULOUSE
42	ONIRIS	38	TOULOUSE
52	ONIRIS	46	TOULOUSE
56	ONIRIS	60	ALFORT
57	ONIRIS	61	TOULOUSE
59	LIEGE (Belgique)	63	GIPUZKOA (Espagne)
66	ONIRIS	73	LIEGE (Belgique)
67	ONIRIS	74	TOULOUSE
69	ONIRIS	76	TOULOUSE
70	ALFORT	83	MADRID (Espagne)
71	MADRID (Espagne)	85	ONIRIS
75	ONIRIS	86	TOULOUSE

Le 17 avril 2019 lors de la publication des affectation le dernier candidat reçu était 86^{ème}. Douze candidats, placés après sur liste complémentaire n'ont eu aucune place de formation proposée.

6.2.2. Taux de brassage des diplômés

École	Nombre de candidats non formés dans l'école d'admission	Taux de brassage
ENVA	7/20	35 %
VETAGRO SUP	6/18	33 %
ONIRIS	4/16	25 %
ENVV	7/16	44 %

6.2.3. Événements modificatifs post affectation et confirmation d'inscription

Désistement

Après publication le 17 avril 2019 de la liste d'affectation définitive, prenant en compte le rang de classement et le choix de l'établissement de formation, un admis affecté à VETAGRO SUP a démissionné le 07 juillet 2019 pour raison personnelle

Cette place de formation a été pourvue en faisant appel au premier candidat reçu sur liste complémentaire admis en 87^{ème} position.

7. COMMENTAIRES

Dans le cadre d'une démarche qualité le jury a évalué le ressenti des candidats par un questionnaire numérique anonyme transmis après publication des résultats (88 réponses).

Le support le plus pertinent d'information pour la formation d'internat sont les internes en formation (70,5%) devant les sites web des établissements (27%).

Le support le plus pertinent d'information pour le concours commun de recrutement est le site web du concours (82,6%) devant les échanges avec les responsables d'internat des établissements (12,3%).

Le site web du concours est informatif (96,8%), rapidement actualisé notamment pour la publication des résultats (97,4%).

Le secrétariat du concours et/ou le responsable du concours est d'accès facile (99%). La demande des candidats a été comprise (100%). Une réponse rapide a été apportée (100%).

La saisie numérique du dossier de candidature est aisée (93,4%). Les résultats d'admissibilité et de convocation dans les centres d'examen ont été communiqués rapidement (96,3%).

Lors de l'épreuve numérique de contrôle des connaissances l'accueil dans les établissements est satisfaisant (96,6%), l'organisation est satisfaisante (92%), les consignes sont claires (93,3%), la salle d'examen est adaptée (96,4%). Les questions d'examen sont apparues claires et non ambiguës (62,6%), difficiles (70,4%) et de difficulté normale (25,4%), en nombre adapté (88,6%). L'organisation globale de l'épreuve est satisfaisante (95,2%).

Lors de l'épreuve d'entretien, le jury a mis en confiance les candidats (98,4%), a posé des questions adaptées (65,2%), était attentif (89,2%). L'organisation globale de l'épreuve est satisfaisante (95,3%).

D'une manière globale le jury a noté que les candidats étaient d'un excellent niveau, avec des parcours riches et diversifiés (masters, année d'approfondissement à l'étranger, projet de recherche ..). Peu de candidats étaient en inadéquation avec les épreuves et le profil de recrutement, soit aucun dossier non admissible et 6 non admis (5,7%).

8. CONCLUSION

Le président du jury tient à remercier tout particulièrement

- les membres du jury qui ont assuré, par leur compétence, leur rigueur, et leur disponibilité, l'évaluation des candidats et le bon déroulement des épreuves écrites et orales,

- les collègues responsables de l'organisation de l'épreuve numérique de contrôle des connaissances hors établissement vétérinaire français à savoir Mmes Muriel MANDIAU et Mélanie GARDIER de la Faculté de Médecine vétérinaire de Liège (Belgique), Mme Tatiana MASSAE NAWATE de campus France / ambassade de France Sao Paulo (Brésil) et Mr

Fernando Aníbal VAZQUEZ FERNANDEZ de l' UNIVERSIDAD ALFONSO X EL SABIO Madrid (Espagne).

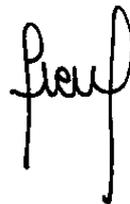
- Les collègues responsables informatiques des écoles pour l'organisation des épreuves numériques et plus particulièrement M. Frederic AUFFRAY responsable de l'ingénierie numérique de saisie des dossiers d'inscription, de l'épreuve de contrôle de connaissance et du logiciel d'affectation des places de formation

Les membres du jury s'associent au président pour vivement remercier

- la responsable du secrétariat, Mme Annie ALLIOT, pour l'excellente organisation du concours.
- Les candidats qui se sont préparés et adaptés à ces épreuves de sélection et ont participé à l'enquête d'évaluation de la qualité de l'organisation.

A Nantes le 18 juillet 2019.

Professeur Francis FIENI
Président du jury

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Fieni', with a stylized flourish at the end.